PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

SRS 2

COS

PRAPS 2

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2023-2028

... en bref

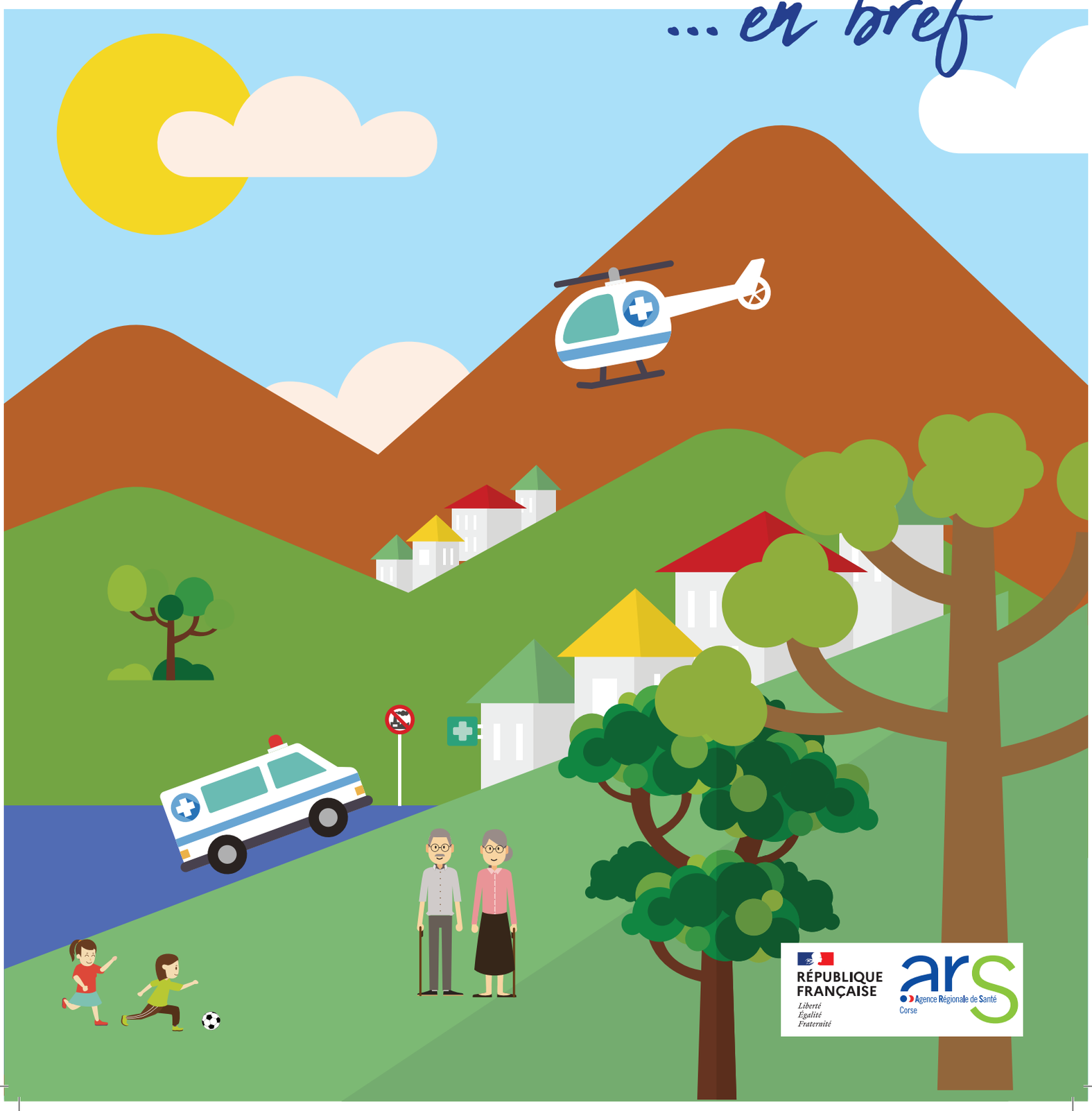

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Corse

EDITO

LA SANTÉ EST LE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX

La santé est le bien le plus précieux et l'attente des citoyens nous oblige collectivement à relever les défis qui se présentent devant nous : vieillissement de la population particulièrement marqué en Corse ; problèmes de ressources humaines à attirer et conforter dans l'exercice de leur art ; difficulté d'accès aux soins dans les territoires ruraux ; changement climatique avec ses risques émergents ; promotion d'une société inclusive et sensibilité et attention aux personnes vulnérables ; promotion de la sécurité et de la qualité intégrant la prévention des risques de maltraitance, virage préventif et domiciliaire comme marqueur de la performance du système de santé.

Si les difficultés sont réelles, elles ne doivent pas occulter les avancées concrètes mises en œuvre par les acteurs du système de santé. Ainsi, la Corse peut s'enorgueillir d'avoir des acteurs qui explorent de nouveaux dispositifs expérimentaux adaptés aux besoins de l'île.

Le Projet régional de santé bâti en 2018, vient d'être révisé. Il fixe les priorités structurantes de la politique régionale de santé. Son élaboration pour la période 2023-2028, a été le fruit d'une large concertation, mobilisant les expertises régionales, notamment les acteurs du système de santé, la collectivité de Corse et les élus du territoire, les usagers et leurs représentants.

La stratégie sur l'organisation de l'offre de soins et l'offre d'accompagnement médico-sociale, tout comme sur la prévention, a été repensée pour s'adapter aux besoins des 5 ans à venir mais également pour être assise sur des engagements tenables et donc crédibles.

De nouveaux parcours prioritaires ont été identifiés (maladies chroniques, santé précarité, soins entre Corse et continent).
Des sujets transversaux ont été définis. Ils sont au cœur de la nouvelle dynamique portée sur le territoire. Ainsi sont posées les premières briques permettant de développer une dimension hospitalo-universitaire (avec les filières hyperspécialisées notamment pour les maladies et handicaps rares, la coopération entre les secteurs public et privé, la recherche et l'innovation). Un travail de fond sur la prévention est également lancé pour intégrer dans nos actions l'importance de l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale, et développer les outils pour savoir prendre soin de soi y compris lorsque l'on est un aidant familial.

Enfin, certaines thématiques ont été reconsidérées dans leur ensemble avec nos partenaires, notamment la santé de la femme, de la mère et de l'enfant, le premier recours, la pharmacie d'officine, les troubles du comportement alimentaire, les soins dentaires et l'infectiologie.

Les objectifs posés en regard de l'ensemble de ces sujets engagent les acteurs du système de santé à répondre aux points de rupture les plus critiques des parcours et filières de soins des usagers.

Enfin, parce que nous devons améliorer la visibilité tant des offres de santé et d'accompagnement médico-sociales existantes que celles planifiées dans les 5 ans à venir, le projet régional de santé inclut une cartographie des ressources permettant d'identifier clairement les évolutions dans les 9 micro-régions de Corse. La phase qui s'ouvre doit voir pour les citoyens un déploiement concret des actions qui découlent de cet ambitieux projet régional de santé que sauront relayer les représentants des usagers qu'il s'agit d'associer encore davantage.

Le PRS n'intègre pas tous les outils et leviers : l'évolution des pratiques et des rémunérations des professionnels de santé libéraux s'inscrit dans le cadre de conventions nationales entre leurs syndicats et la CNAM. La stratégie immobilière repose sur une démarche *ad hoc* qui a fait l'objet de concertations au cours des années 2021 et 2022, le financement des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux reposent sur les lois annuelles de financement de la sécurité sociale.

Le PRS comprend des objectifs susceptibles de relever de champs de compétences partagés avec d'autres services de l'Etat et surtout avec la Collectivité de Corse et se déclinent en proximité au travers d'outils contractuels avec les communes, communautés de communes ou agglomérations et avec les établissements services et associations œuvrant dans le secteur de la santé. L'ARS entend être un partenaire à l'écoute, recherchant les convergences et les complémentarités mais aussi crédible dans les engagements qu'elle peut prendre.

Le PRS, s'il mobilise d'autres instruments et outils non exclusivement à la main de l'ARS, offre à tous un cadre, des lignes de force, des orientations et des objectifs qui guident toutes les parties prenantes dans le travail de court terme comme sur les dossiers de fond qui appellent des organisations structurantes.

J'ai souhaité que le PRS de Corse par son format et singulièrement sa synthèse et sa traduction en facile à lire et à comprendre (FALC), en braille et en langue de signes devienne un outil à la portée de tous les citoyens en forme d'engagement démocratique en faveur de la santé.

Les équipes de l'ARS après avoir travaillé plus d'un an sur son élaboration espèrent que ce projet régional de santé soit désormais le vôtre.

Marie-Hélène Lecenne
Directrice générale

SOMMAIRE

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ SRS2 COS PRAPS2

LES CHIFFRES CLÉS 6

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU COS 7

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ 8

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES SPÉCIFICITÉS DE LA CORSE DANS LA POLITIQUE DE SANTÉ 9

- L'adaptation de la stratégie nationale de santé aux besoins des corses 10
- Le développement des filières hyperspécialisées en Corse 10

ENCOURAGER ET VALORISER LE RÔLE ACTIF DE CHACUN DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ 11

- Démocratie en santé 12
- Société inclusive 12
- Aide aux aidants 13

METTRE LA PRÉVENTION, LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE RÉTABLISSEMENT AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE SANTÉ 14

- Focus sur la stratégie « Une Seule Santé » 15
- Prévention et promotion de la santé et compétences psychosociales 15
- Addictologie 16
- Troubles du comportement alimentaire 16
- Rétablissement 17

FAIRE ÉVOLUER LES FILIÈRES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS 18

L'offre de soins

- Filière urgence 19
- Soins critiques 19
- Filière cardiovasculaire 20
- Neurovasculaire aigüe 20
- Permanence des soins en établissements de santé 21
- Premier recours 21
- Médecine 22
- Gériatrie 22
- Infectiologie 23
- Hospitalisation à domicile 23
- Filière cancer 24
- Filière maladie rénale chronique 24
- Chirurgie 25
- Santé globale de la femme, de la mère et de l'enfant 25
- Soins médicaux et de réadaptation 26
- Psychiatrie 26
- Maladies et handicaps rares 27
- Douleur chronique 27
- Soins dentaires 28

Les filières d'accompagnement médico-social 29

- Maladies neurodégénératives 30
- Troubles du développement et du neurodéveloppement 30

METTRE L'ACCENT SUR DES SUJETS TRANSVERSES STRATÉGIQUES POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ 31

- Les grands principes de la coopération public-privé 32
- Recherche et innovation 32
- Biologie médicale 33
- Filière imagerie 33
- Numérique en santé 34
- Pharmacie d'officine 34
- Qualité et sécurité 35
- Ressources humaines en santé 35
- Soins palliatifs – fin de vie 36

DÉVELOPPER ET FLUIDIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES USAGERS, Y COMPRIS LES PLUS VULNÉRABLES 37

- Parcours Bien vieillir 38
- Parcours Cancer 38
- Parcours Handicap 39
- Parcours Maladies chroniques 39
- Parcours Santé des personnes détenues 40
- Parcours Santé mentale 40
- Parcours Santé précarité 41
- Parcours de Soins Corse-continent 41

S'ADAPTER AUX SITUATIONS EXCEPTIONNELLES 42

- La veille sanitaire 43

LE PROGRAMME RÉGIONAL D'ACCES A LA PRÉVENTION ET AUX SOINS (PRAPS) 44

- Le PRAPS en bref 45

LES CHIFFRES CLÉS

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ SRS2 COS PRAPS2

SOCIO-DÉMOGRAPHIE

- Croissance moyenne annuelle stable 1 % par an
- Ménages : 1 personne (32,2%), avec famille (65,5%)
- Taux de pauvreté chez les +75 ans : 18,2%
- Bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie : 31,4%

ETAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

- Sous-participation au dépistage organisé des cancers : sein (33,8%) ; colorectal (7,3%)
- Vaccination comparable à celle du national sauf pour : la grippe (47%), HPV 1 dose fille et garçons (36,2%) et 2 doses (29,6%)

CONSOMMATION DE SANTÉ

- 78% ont consulté un médecin généraliste
- 38% ont consulté un chirurgien-dentiste
- 31% ont eu recours à un infirmier libéral

OFFRE DE SANTÉ

- 12 établissements en médecine-chirurgie-obstétrique
- 4 établissements en psychiatrie
- 3 structures pour d'hospitalisation à domicile
- 12 structures de soins de suite et de réadaptation
- Personnes âgées : 20 établissements sociaux et médico-sociaux en 2A / 18 en 2B (=2 606 lits et places autorisés)
- Personnes en situation de handicap – Adultes : 13 établissements sociaux et médico-sociaux en 2A / 17 en 2B (= 868 lits et places autorisés)
- Personnes en situation de handicap – Enfants : 17 établissements sociaux et médico-sociaux en 2A et 18 en 2B (= 685 lits et places autorisés)
- 35 établissements scolaires avec offre spécialisée

PREMIER RECOURS

- Maison de santé pluriprofessionnelle : 5 en 2A / 8 en 2B
- Equipe de soins primaires : 4 en 2A / 8 en 2B
- Communauté professionnelle territoriale de santé : 1 en 2B

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU COS

1

Appuyer les politiques de santé sur les socles de la **prévention et de la promotion de la santé**.

2

Faire de **l'usager** un acteur éclairé et actif du système de santé.

3

Accompagner l'accès à la santé des **plus fragiles** dans une logique de **parcours continu**

4

Assurer un **accès de proximité** à un système de santé **gradué et de qualité**.

5

Consolider les capacités d'anticipation et de réponse appropriées en matière de **risques sanitaires et environnementaux**.

6

Soutenir l'intégration des **pratiques innovantes** en santé pour améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité à la santé.

7

Développer une politique de **ressources humaines** favorisant l'accès à des soins de qualité et à une offre innovante.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU COS

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

SRS 2

2023/2028

ENGAGEMENT N°1

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES SPÉCIFICITÉS DE LA CORSE DANS LA POLITIQUE DE SANTÉ

L'ADAPTATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ AUX BESOINS DES CORSES

De quoi parle t-on ?

Les spécificités et les besoins de la Corse nécessitent une adaptation de la stratégie nationale de santé, notamment au regard des contraintes géographiques et économiques de l'insularité.

Quels sont les points principaux ?

La stratégie vise à assurer une offre de soins innovante, adaptée au territoire corse, en mettant l'accent sur la prévention, l'accessibilité, le virage ambulatoire et le vieillissement de la population. Elle soutient également des adaptations opérationnelles spécifiques à la Corse.

Que voulons-nous faire ?

Plusieurs actions sont proposées, notamment le renforcement de l'offre de premier recours (médecins traitants, pharmaciens...), la promotion de la prise en charge ambulatoire (soins sans hospitalisation), la reconnaissance et le financement d'expérimentations organisationnelles innovantes, et le développement de filières régionales sanitaires et médico-sociales.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée en fonction de leur capacité à répondre aux besoins spécifiques de la région, à améliorer l'accessibilité aux soins et à renforcer l'attractivité des métiers de la santé en Corse.

HYPERSPÉCIALITÉ

De quoi parle t-on ?

L'hyperspécialité concerne l'amélioration de l'accès aux soins spécialisés pour les patients, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés de déplacement ou qui renoncent aux soins pour cette raison.

Quels sont les points principaux ?

Les points clés incluent la mise en place de consultations avancées dans divers domaines médicaux, l'utilisation de la téléexpertise, et l'importance de la formation des professionnels de santé.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de renforcer l'offre de soins pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap rare ou avec un profil complexe, des personnes souffrant de maladies rares, ou encore de troubles du système nerveux (troubles du neurodéveloppement et maladies neurodégénératives).

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité sera mesurée par la réduction des déplacements inutiles des patients, l'amélioration de l'accès aux soins spécialisés, et la satisfaction des patients et des professionnels de santé.

ENGAGEMENT N°2

ENCOURAGER ET VALORISER LE RÔLE ACTIF DE CHACUN DANS LE SYSTEME DE SANTÉ

DÉMOCRATIE EN SANTÉ

De quoi parle t-on ?

La démocratie dans la santé implique les citoyens dans les décisions sur la santé dans le cadre d'une instance dédiée.

Quels sont les points principaux ?

- Participation des citoyens dans les décisions de santé;
- Valorisation et utilisation des expériences des usagers.

Que voulons-nous faire ?

Adapter les pratiques aux lois et renforcer le pouvoir des usagers et des instances de démocratie sanitaire mais aussi développer le savoir expérientiel des usagers.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Nous vérifierons avec des indicateurs comme le nombre d'appels à candidatures, le nombre de projets impliquant les usagers et les instances, ainsi que le nombre de patients experts et de pair-aidants.

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

De quoi parle t-on ?

L'inclusion garantit un même accès à tous les droits, pour toutes les personnes, indépendamment de leurs caractéristiques. La perception par la société et les institutions des différences comme le handicap, le vieillissement, et la marginalité, doit évoluer pour bâtir une société inclusive et solidaire en matière de santé.

Quels sont les points principaux ?

Des outils spécifiques peuvent être mobilisés, tels que le label « ami des aînés », la démarche « territoire 100% inclusif », ou la méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de contribuer à changer le regard de la société sur les personnes âgées, handicapées, et socialement vulnérables, et de rendre la société plus inclusive à travers diverses actions et initiatives visibles pour les habitants.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats permettront de s'assurer de la généralisation des actions relayées par les établissements et services médico-sociaux, les collectivités territoriales et les professionnels de santé.

AIDE AUX AIDANTS

De quoi parle t-on ?

L'aide aux aidants concerne le soutien à domicile et l'accompagnement des aidants via des solutions de répit, pour prévenir les risques de rupture et favoriser le maintien à domicile des personnes aidées.

QUELS SONT LES POINTS PRINCIPAUX ?

• Stratégie Agir pour les Aidants 2020-2022 au niveau national ;

• La Corse vise à améliorer les taux d'équipement en matière de répit et à faciliter l'accès à une offre d'accompagnement adaptée (pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap) au travers du plan de renforcement et de rattrapage de l'offre médico-sociale des personnes âgées dépendantes

Que voulons-nous faire ?

• Développer une offre de répit au sein des territoires de projet ;

• Prévenir les situations de rupture pour les aidants ;

• Permettre un meilleur accès aux offres de relayage à domicile.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs tels que le nombre de personnes prises en charge par les plateformes de répit, les actions déployées par ses plateformes de répit, le nombre de places d'accueil temporaire (hébergement temporaire en EHPAD, accueil de jour), le nombre d'heures de relayage déployées par les plateformes de répit, seront notamment surveillés.

ENGAGEMENT N°3

METTRE LA PRÉVENTION, LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE RÉTABLISSEMENT AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE SANTÉ

« UNE SEULE SANTÉ »

De quoi parle t-on ?

Le concept de One Health - Une Seule Santé est une approche interdisciplinaire qui reconnaît l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale. Il considère que la santé des êtres humains est étroitement liée à la santé de l'écosystème dans lequel ils vivent.

Quels sont les points principaux ?

• L'approche One Health permet d'appréhender la santé de manière holistique (globale ; multisectorielle ; intégrée ; planétaire), en insistant sur le rôle clé de la prévention ;

• Elle donne une importance particulière au fait que de nombreuses maladies affectant l'homme trouvent leur origine chez les animaux et/ou sont la conséquence d'une dégradation de l'environnement (sol ; air ; eau ; ...).

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de permettre à chaque partie prenante d'intégrer cette approche, afin d'agir au quotidien pour améliorer la santé individuelle et collective (notamment en réduisant les effets négatifs de notre exposition environnementale, en modifiant nos comportements et les choix opérés influençant notre environnement). Les co-bénéfices impactent ainsi positivement la santé humaine, animale et environnementale.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée par la diminution des pathologies chroniques.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ - COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

De quoi parle t-on ?

La prévention et la promotion de la santé s'appuient sur un ensemble d'actions pour bien prendre de soin de soi. Cela vise à réduire les pathologies et les situations de handicap, diminuer les inégalités sociales et territoriales de santé, et favoriser un environnement sain et durable.

Quels sont les points principaux ?

Les points clés incluent le renforcement des actions efficaces pour prendre soin de soi, de la capacité à décider pour soi-même, du bien-être mental, et des interactions sociales constructives. De nouveaux modes d'intervention sont prévus.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de déployer des actions de prévention, y compris celles prescrites par le médecin, inclure l'usager et intégrer une dimension environnementale durable dans les projets de prévention.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité sera mesurée à travers divers indicateurs autour des actions de prévention (dont le développement des compétences pour bien prendre soin de soi), de la vaccination, et du développement de ressources en éducation thérapeutique du patient.

ADDICTOLOGIE

De quoi parle t-on ?

L'addiction est une envie irrépressible de consommer une substance (tabac, alcool, drogue, ...) ou d'effectuer un acte (jeu, écran, ...), malgré la volonté de s'abstenir.

Quels sont les points principaux ?

- L'addiction concerne la consommation de substances psychoactives, autorisés par la loi ou non ;
- Il existe de nouveaux modes de consommation et des addictions comportementales.

Que voulons-nous faire ?

Informer les citoyens, prévenir les jeunes, former les professionnels, et rendre l'offre médico-sociale et sanitaire plus accessible.

Comment saurons-nous si ça marche ?

- En vérifiant l'accessibilité et la diversité de l'offre d'accompagnement et de soins en addictologie sur toute la région ;
- En accompagnant les partenaires régionaux face aux conduites addictives.

TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

De quoi parle t-on ?

Les troubles du comportement alimentaire (TCA) incluent l'anorexie mentale, la boulimie, l'hyperphagie boulimique, et les troubles non spécifiés, ainsi que le surpoids et l'obésité avec ou sans TCA.

Quels sont les points principaux ?

Les TCA peuvent évoluer vers des complications physiques et psychiatriques graves, et sont associés à une surmortalité significative. L'obésité est également un facteur de risque majeur pour diverses maladies chroniques.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs incluent la diminution de la prévalence de la surcharge pondérale chez les jeunes, la gradation de la prise en charge par un maillage territorial adapté et le déploiement de programmes de prévention.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Les indicateurs de résultats opérationnels incluent la diminution de l'obésité et du surpoids chez les adultes et les enfants, le nombre de professionnels formés, ainsi que le nombre d'élèves intégrant un programme probant (validé scientifiquement).

RÉTABLISSEMENT

De quoi parle t-on ?

Le rétablissement est un concept fondé sur l'idée que la personne peut récupérer une partie ou la totalité de son pouvoir d'agir, en se concentrant sur sa santé, ses forces, et son bien-être plutôt que sur sa pathologie ou sa maladie.

Quels sont les points principaux ?

- Le rétablissement est un cheminement personnel visant à reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société ;
- Il est plus qu'une maîtrise des symptômes, incluant la retrouvaille d'une estime de soi, des rôles valorisants, et du bien-être ;
- Il est lié à des outils et compétences qui, lorsqu'ils sont prescrits, proposent des activités de réhabilitation dans le champ sanitaire et médicosocial.

Que voulons-nous faire ?

- Mobiliser les professionnels et les usagers pour déployer les stratégies du rétablissement ;
- Décliner des parcours de soins et d'accompagnement centrés sur le rétablissement dans les territoires de projets.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats opérationnels ont été établis, tels que le nombre de formations des professionnels de santé, le nombre de présentations et supports d'information et le nombre de rencontres interprofessionnelles.

ENGAGEMENT N°4

FAIRE ÉVOLUER LES FILIÈRES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

L'OFFRE DE SOINS

FILIÈRE URGENCE

De quoi parle t-on ?

La filière urgence englobe la médecine d'urgence, les transports sanitaires urgents, les soins imprévus et la permanence des soins en région (le soir, le week-end, ...).

Quels sont les points principaux ?

• La médecine d'urgence est structurée autour de 2 centres 15 Services d'aide médicale urgente (SAMU), 4 services d'accueil des urgences et 8 Structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) périphériques, avec également deux avions sanitaires pour les évacuations vers le continent ;

• La filière urgence intègre l'organisation de l'accueil et des soins non programmés, la permanence des soins ambulatoires, les accueils médicaux non programmés et la permanence des soins en établissements de santé (le soir, la nuit, le week-end et les jours fériés).

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est d'organiser les soins non programmés et urgents pour fournir une réponse lisible, graduée, pertinente et sécurisée aux patients sur le territoire. Il est prévu la mise en place de deux services d'accès aux soins accessibles 24h/24. Il est également question d'améliorer le pilotage et la performance de la réponse aux soins urgents, par le recueil et l'analyse des données d'activités de la filière urgence.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats opérationnels ont été définis (ex. : nombre de services d'accès aux soins installés ; taux des territoires couverts par une organisation en soins non programmés ; nombre de protocoles de coopération ; déploiement du pôle territorial des urgences en Corse-du-Sud).

SOINS CRITIQUES

De quoi parle t-on ?

Les soins critiques sont destinés aux patients avec des défaillances d'organes aigües graves. Elle ne concerne pas la surveillance continue.

Quels sont les points principaux ?

• Organisation d'une filière de soins critiques ;

• Augmentation significative des lits de soins critiques en région.

Que voulons-nous faire ?

Adapter l'offre de soins, gérer et former les ressources humaines, et prévoir la capacité d'adaptation aux situations sanitaires exceptionnelles.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'évaluation se fera via des indicateurs comme le taux d'occupation des structures de soins critiques et le nombre de professionnels formés.

FILIÈRE CARDIOVASCULAIRE

De quoi parle t-on ?

Le parcours de soins en cardiologie concerne aussi bien la filière aigue que maladies chroniques, telle que l'insuffisance cardiaque. Il est pris en compte les enjeux, les objectifs et les actions spécifiques liés à cette filière de soins.

Quels sont les points principaux ?

Les enjeux principaux sont l'augmentation des maladies cardiovasculaires, la nécessité d'une prise en charge adaptée intégrant les innovations organisationnelles et l'importance de la prévention. L'importance de la formation initiale et continue des professionnels de santé médicaux et paramédicaux, ainsi que la coordination entre les différents acteurs de la santé, sont essentielles.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont de renforcer la prévention, d'améliorer l'accès aux soins, de renforcer les effectifs de médecins spécialistes, de favoriser la montée en compétences des professionnels de santé, et de mettre en place des parcours de soins intégrant innovation et démarche qualité renforcées.

Comment saurons-nous si ça marche ?

La mise en œuvre des actions sera suivie et évaluée à travers des indicateurs spécifiques.

NEUROVASCULAIRE AIGÜE

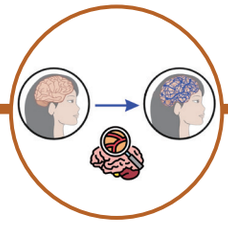

De quoi parle t-on ?

La filière neuro-vasculaire aiguë concerne la gestion des accidents ischémiques transitoires (AIT) et des accidents vasculaires cérébraux (AVC), pour lesquels la prise en charge est urgente pour minimiser les séquelles et réduire la mortalité.

Quels sont les points principaux ?

- La Corse enregistre annuellement plus de 650 séjours pour AVC et plus de 250 pour AIT, avec des progrès notés par la mise en œuvre de la thrombolyse ;
- L'insularité impose une organisation structurée de la filière, compte tenu des délais cruciaux de prise en charge ;
- Le maintien en vie ordinaire après un AVC est un enjeu important pour les patients et les aidants.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de prévenir (en réduisant les facteurs de risque en informant mieux l'usager), consolider la filière en Corse, stabiliser les ressources humaines médicales et paramédicales, créer une nouvelle unité neurovasculaire en Haute-Corse (en plus de celle de Corse-du-Sud), déployer l'activité de neuroradiologie interventionnelle et de neurochirurgie et favoriser le retour à une vie ordinaire par la rééducation et adaptation des domiciles.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs seront surveillés (ex. : nombre d'actions de prévention, d'effectifs médicaux et paramédicaux sur la filière ; taux de consultations post-AVC, augmentation du nombre de programmes d'éducation thérapeutique du patient).

PERMANENCE DES SOINS EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

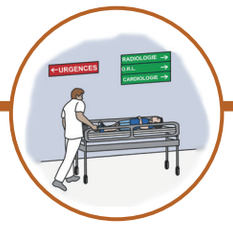

De quoi parle t-on ?

La Permanence des Soins en Établissements de Santé (PDSES) concerne l'accueil et la prise en charge de nouveaux patients dans une structure de soins d'un établissement de santé en dehors des heures ouvrables, ainsi que les patients accueillis en urgence dans les maternités ou en réanimation la nuit, le week-end et les jours fériés.

Quels sont les points principaux ?

- La PDSES ne couvre pas aujourd'hui tous les besoins ciblés (ex : chirurgie de la main, prise en charge des Accidents vasculaires cérébraux (AVC), pneumologie, imagerie en coupe, etc.) ;
- Des ressources médicales rares sont à préserver et renforcer ;
- Des partenariats avec des équipes en intra et en extra-régionales sont nécessaires.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont d'assurer un accès aux soins de spécialités, d'être capable d'évaluer cette activité, et de maintenir l'activité en place, tout en pourvoyant les disciplines vacantes et en s'appuyant sur la téléconsultation. Une réforme réglementaire est attendue.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée via des indicateurs tels que le nombre de lignes en place, le nombre de nouvelles activités de soin et le nombre de conventions entre les établissements des secteurs public et privé.

PREMIER RECOURS

De quoi parle t-on ?

Les soins de premier recours sont le premier niveau de contact entre la population et le système de santé, incluant divers professionnels de santé et structures de soins (médecin traitant, pharmacien, infirmier, dentiste, sage-femme, ...).

Quels sont les points principaux ?

- Les soins de premier recours sont essentiels pour gérer les pathologies chroniques très importantes sur notre territoire ;
- L'accès aux soins de premier recours est en enjeu majeur pour les usagers et les élus d'un territoire ;
- Les réformes (Ma Santé 2022, loi de transformation du système de santé, Ségur) visent à accompagner les mutations du système de santé.

Que voulons-nous faire ?

- Accompagner les professionnels de santé dans l'évolution de l'organisation des soins à la population de manière plus collaborative et intégrée ;
- Assurer l'accessibilité aux soins de premier recours, et répondre aux besoins de soins imprévus et au suivi des patients atteints de pathologies chroniques.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée à travers divers indicateurs tels que le nombre de structures d'exercice coordonné (équipe de soins primaires, maison de santé pluriprofessionnelle, centres de santé), le bilan qualitatif des retours d'expérience des équipes et le suivi de la consommation de soins imprévus des résidents du territoire.

MÉDECINE

De quoi parle t-on ?

L'activité de médecine concerne la prise en charge polyvalente ou spécialisée des patients nécessitant des soins ou une surveillance médicale. Elle englobe également des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Quels sont les points principaux ?

L'activité de médecine est régulée par une réglementation contraignante (plateaux techniques, personnels, niveaux d'activité). En 2022, 12 établissements sont autorisés à cette activité, avec une capacité totale de 527 lits en hospitalisation complète et 27 places en hospitalisation à temps partiel.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de soutenir les spécialités médicales en tension, assurer un accès de proximité à un système de santé gradué et de qualité, et développer des parcours spécialisés en lien avec la ville.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Les indicateurs de résultats incluent l'évolution du nombre d'internes en médecine, le développement des consultations avancées et de l'hospitalisation de jour, ainsi que la consolidation de l'offre au sein des centres hospitaliers.

GÉRIATRIE

De quoi parle t-on ?

La gériatrie est la médecine du grand âge et de ses maladies. La population vieillit en Corse, d'où la nécessité d'une dynamique forte à soutenir l'accès aux soins pour les personnes âgées, y compris pour les maintenir à domicile et limiter ainsi les hospitalisations évitables.

Quels sont les points principaux ?

- Le vieillissement de la population est un phénomène notable, avec une augmentation prévue du nombre de personnes âgées dans les années à venir ;
- La Corse est particulièrement touchée par un vieillissement rapide de sa population ;
- La filière gériatrique doit être structurée de manière coordonnée et soutenable.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de maintenir une dynamique forte sur le volet gériatrique, en contribuant au soutien au domicile de la personne âgée, en limitant les hospitalisations évitables et en assurant une prise en charge complète du patient, y compris en proximité.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée à travers divers indicateurs tels que, le nombre de filières labellisées, le nombre de recours à l'astreinte gériatrique, l'organisation de parcours d'admission directe aux urgences et le nombre de passages aux urgences évitables.

INFECTIOLOGIE

De quoi parle t-on ?

Le parcours de soins d'infectiologie est considéré tout au long de la vie et à toutes les étapes de prise en charge (prévention, prise en charge), en prenant en compte les maladies infectieuses dans une perspective populationnelle et de santé publique globale.

Quels sont les points principaux ?

- Les infections peuvent avoir des conséquences graves sur toute personne dans le cadre d'infections aiguës ou chroniques ;
- Les professionnels de santé sont à la fois les premiers exposés et les premiers acteurs dans tous les secteurs de soins.

Que voulons-nous faire ?

- Informer et sensibiliser les enfants et leur famille sur le risque infectieux ;
- Intégrer dans toute prise en charge médicale un volet de prévention en infectiologie ;
- Promouvoir les vaccinations ;
- Développer les circuits de prise en charge en réseau.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera évaluée par plusieurs indicateurs (ex. : nombre de collégiens ayant bénéficié d'une sensibilisation ; nombre d'établissements scolaires utilisant l'outil pédagogique dématérialisé « e-bug », nombre de conventions inter-structures pour optimiser les ressources diagnostiques, nombre d'astreintes opérationnelles).

HOSPITALISATION À DOMICILE

De quoi parle t-on ?

L'Hospitalisation à Domicile (HAD) est une alternative entre l'hospitalisation conventionnelle et l'ambulatoire (soins sans hospitalisation), capable de déployer des soins complexes, continus et coordonnés à domicile ou en établissements grâce à des personnels salariés et des professionnels libéraux conventionnés.

Quels sont les points principaux ?

- En 2022, cinq structures HAD polyvalentes couvrent toute la Corse ;
- L'activité HAD a augmenté dans la région, avec 74 856 journées en 2021 contre 34 436 en 2016 ;
- La réforme des autorisations considère désormais l'HAD comme une activité de soins à part entière.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de faire de l'HAD une activité de soins reconnue et intégrée dans les parcours de soins, avec une couverture territoriale homogène et une coopération renforcée avec les professionnels de santé libéraux.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Les indicateurs de résultats opérationnels incluent l'augmentation du taux de recours à l'HAD standardisé par territoire d'implantation et la comparaison du taux de recours régional au taux national.

FILIÈRE CANCER

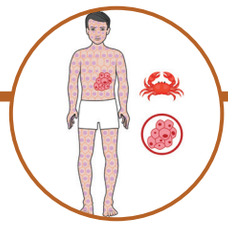

De quoi parle t-on ?

La prise en charge des cancers en Corse nécessite divers traitements selon les organes atteints et pose des défis par la démographie des professionnels de santé et l'absence de certaines structures dans la région.

Quels sont les points principaux ?

- Divers traitements pour les cancers selon les organes atteints ;
- Préoccupations concernant la démographie des professionnels de santé ;
- Nécessité de penser l'offre de manière graduée et en complémentarité avec les centres continentaux.

Que voulons-nous faire ?

Structurer la filière, notamment via un Institut Régional Corse de Cancérologie, et assurer une coopération avec les centres de référence continentaux, notamment pour les filières fragiles.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs tels que le nombre de filières d'organes structurées, le suivi des ressources humaines médicales, et le suivi des actions de la feuille de route stratégique décennale du cancer seront utilisés.

FILIÈRE MALADIE RÉNALE CHRONIQUE

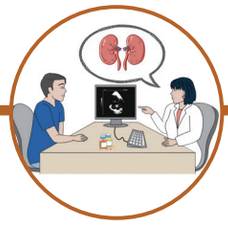

De quoi parle t-on ?

La gestion et les traitements de l'Insuffisance Rénale Chronique Terminale (IRCT) en Corse, impliquent diverses modalités de traitement et des régulations de l'offre de soins existante.

Quels sont les points principaux ?

- Quatre modalités de traitement de l'IRCT : hémodialyse en centre, en unité de dialyse médicalisée, auto-dialyse, et dialyse à domicile ;
- Des régulations strictes et des autorisations spécifiques pour les établissements de santé ;
- Des enjeux autour de l'accès à la greffe et son suivi, la prévention, et la stabilisation des ressources humaines.

Que voulons-nous faire ?

- Stabiliser et consolider les ressources humaines ;
- Assurer la gradation et la complémentarité de l'offre de soins ;
- Faciliter l'accès à la greffe et au suivi post-greffe.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs opérationnels sont mis en place, tels que le nombre de néphrologues, le nombre de programmes concernant l'éducation thérapeutique du patient intégrant la préservation de la fonction rénale et l'évolution du nombre de consultations pluridisciplinaires.

CHIRURGIE

De quoi parle t-on ?

La prise en charge chirurgicale en Corse inclut diverses spécialités et repose sur une organisation des soins adaptée suivant les besoins et spécificités régionaux.
Elle suit diverses modalités (adulte, pédiatrique, bariatrique) et fait face à des enjeux en termes de ressources humaines et d'innovations technologiques.

Quels sont les points principaux ?

Les points saillants incluent la réforme des autorisations de chirurgie, les spécialités chirurgicales disponibles et les difficultés de ressources humaines. La progression de la chirurgie ambulatoire et les partenariats pour la prise en charge de l'endométriose sont également mis en exergue.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de maintenir et sécuriser l'offre chirurgicale, d'assurer une gradation des soins pour les chirurgies spécialisées, et de renforcer les ressources humaines et la coopération entre les établissements.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Les indicateurs incluent notamment l'évolution des effectifs chirurgicaux et paramédicaux, le suivi de l'activité de neurochirurgie, et le nombre de télé-expertises inter-établissements. (Pour la chirurgie sur le cancer, consulter le point sur la filière cancer).

SANTÉ GLOBALE DE LA FEMME, DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

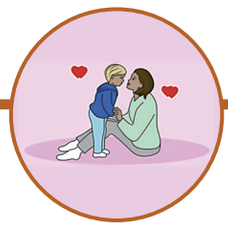

De quoi parle t-on ?

La santé et le bien-être des femmes et des enfants présentent des besoins spécifiques et des défis de santé, notamment autour des 1 000 premiers jours de l'enfant.

Quels sont les points principaux ?

- L'évolution de l'offre en périnatalité ;
- La période cruciale des 1 000 premiers jours de l'enfant ;
- Le renforcement des filières gynécologique et pédiatrique.

Que voulons-nous faire ?

- Mettre en œuvre la stratégie des 1 000 premiers jours ;
- Structurer l'offre en périnatalité ;
- Développer la formation de l'ensemble des acteurs.

COMMENT SAURONS-NOUS SI ÇA MARCHE ?

Les indicateurs de résultats seront suivis et les actions mises en place évaluées (restructuration de l'offre ; mise en œuvre des stratégies notamment concernant l'endométriose ; ...).

SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION

De quoi parle t-on ?

Les établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR) visent à prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles des patients atteints de pathologies chroniques ou en suite de soins aigus, en agissant sur les aspects physiques, cérébraux, psychologiques et sociaux à travers diverses actions et soins.

Quels sont les points principaux ?

- Les SMR ont subi une réforme, modifiant leur dénomination et visant à améliorer l'accès à une offre de réadaptation de qualité sur tout le territoire ;
- En 2022, 13 établissements sont autorisés pour une activité de SMR.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de développer l'offre de SMR, en finalisant le rééquilibrage de l'offre entre Corse-du-Sud et Haute-Corse, consolidant l'offre pour les personnes âgées, et en développant de nouveaux modes de prise en charge (enfants/adolescents et hospitalisation de jour).

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats opérationnels, tels que la déclaration de mise en fonctionnement de nouveaux établissements et l'évolution de la capacité d'accueil en hospitalisation de jour, seront surveillés.

PSYCHIATRIE

De quoi parle t-on ?

Le parcours de soins de psychiatrie fait face à de nombreux enjeux et défis. L'approche intégrée et collaborative entre les établissements publics et privés est capital.

Quels sont les points principaux ?

- L'importance d'une approche territoriale intégrée pour les soins psychiatriques ;
- La nécessité d'une collaboration entre les acteurs de la santé, du médico-social et du social ;
- La mise en avant de l'usager et de son entourage dans le parcours de soins.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont de faciliter l'accès des soins adaptés et de qualité à tous les usagers, en réduisant la tension sur les ressources et en améliorant l'attractivité pour les internes de médecine. L'usager doit être placé au cœur du dispositif.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée à travers des indicateurs spécifiques, comme l'amélioration de l'accès aux soins, la satisfaction des usagers, et la coordination entre les différents acteurs du parcours de soins, notamment pour les enfants et adolescents en rupture scolaire et sociale.

MALADIES ET HANDICAPS RARES

De quoi parle t-on ?

Les maladies rares et les handicaps rares, sont définis respectivement comme affectant moins d'1 personne sur 2 000 et 1 sur 10 000.

QUELS SONT LES POINTS PRINCIPAUX ?

- Les combinaisons de déficiences qui caractérisent le handicap rare ;
- Les défis dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes concernées pour fournir un soutien adapté et spécifique, afin d'éviter les ruptures dans la prise en charge des personnes concernées.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est d'améliorer le repérage des personnes en situation de maladie et/ou de handicap rare, de développer l'accès aux ressources expertes, de mettre en place une offre de prise en charge adaptée et d'améliorer la connaissance des troubles associés tel que l'épilepsie.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité sera évaluée par plusieurs indicateurs (ex. : nombre de situations individuelles identifiées prises en charge ; nombre et équipement des établissements sociaux et médico-sociaux prenant en charge les déficiences sensorielles ; enquête sur l'épilepsie).

DOULEUR CHRONIQUE

De quoi parle t-on ?

La douleur chronique est un syndrome qui affecte beaucoup les capacités des patients et nécessite une attention et une gestion particulières.

Quels sont les points principaux ?

- Développement de la structure douleur chronique régionale (au centre hospitalier d'Ajaccio) vers les autres territoires en région ;
- L'âge moyen des patients atteints de maladies chroniques est de 50 ans.

Que voulons-nous faire ?

Améliorer l'accès à la prise en charge sur tout le territoire et augmenter le nombre de professionnels formés.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Nous allons renforcer la Structure douleur chronique (SDC) régionale en renouvelant la labellisation de la SDC au centre hospitalier d'Ajaccio, en créant une antenne en Haute-Corse, en étudiant la possibilité d'intégrer une filière pour les enfants et en permettant l'accès aux patientes atteintes d'endométriose.

SOINS DENTAIRES

De quoi parle t-on ?

L'organisation globale et transversale de l'offre de soins bucco-dentaires en Corse, et la profession des chirurgiens-dentistes, visent à garantir pour tous l'accès aux soins préventifs et conservateurs.

Quels sont les points principaux ?

- Plusieurs parcours et modes de prise en charge buccodentaires co-existent ;
- Les soins buccodentaires font intervenir plusieurs partenaires ou programmes dont l'Assurance maladie, l'hôpital et les professionnels libéraux ;
- La santé bucco-dentaire est essentielle pour l'intégration sociale et économique de la population.

Que voulons-nous faire ?

- Sécuriser l'accès aux soins pour tous, et partout sur l'île (Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dentaire, odontologie hospitalière, aides à l'installation dans les territoires, etc.) ;
- Considérer la santé buccodentaire comme un enjeu du projet régional de santé ;
- Créer un espace institutionnel de dialogue pluriprofessionnel, notamment pour apporter un ensemble de réponses variées aux obstacles d'accès aux soins buccodentaires.

Comment saurons-nous si ça marche ?

La politique de santé buccodentaire doit être dynamique et participative. Elle doit permettre que l'offre de soins buccodentaire soit lisible et accessible.

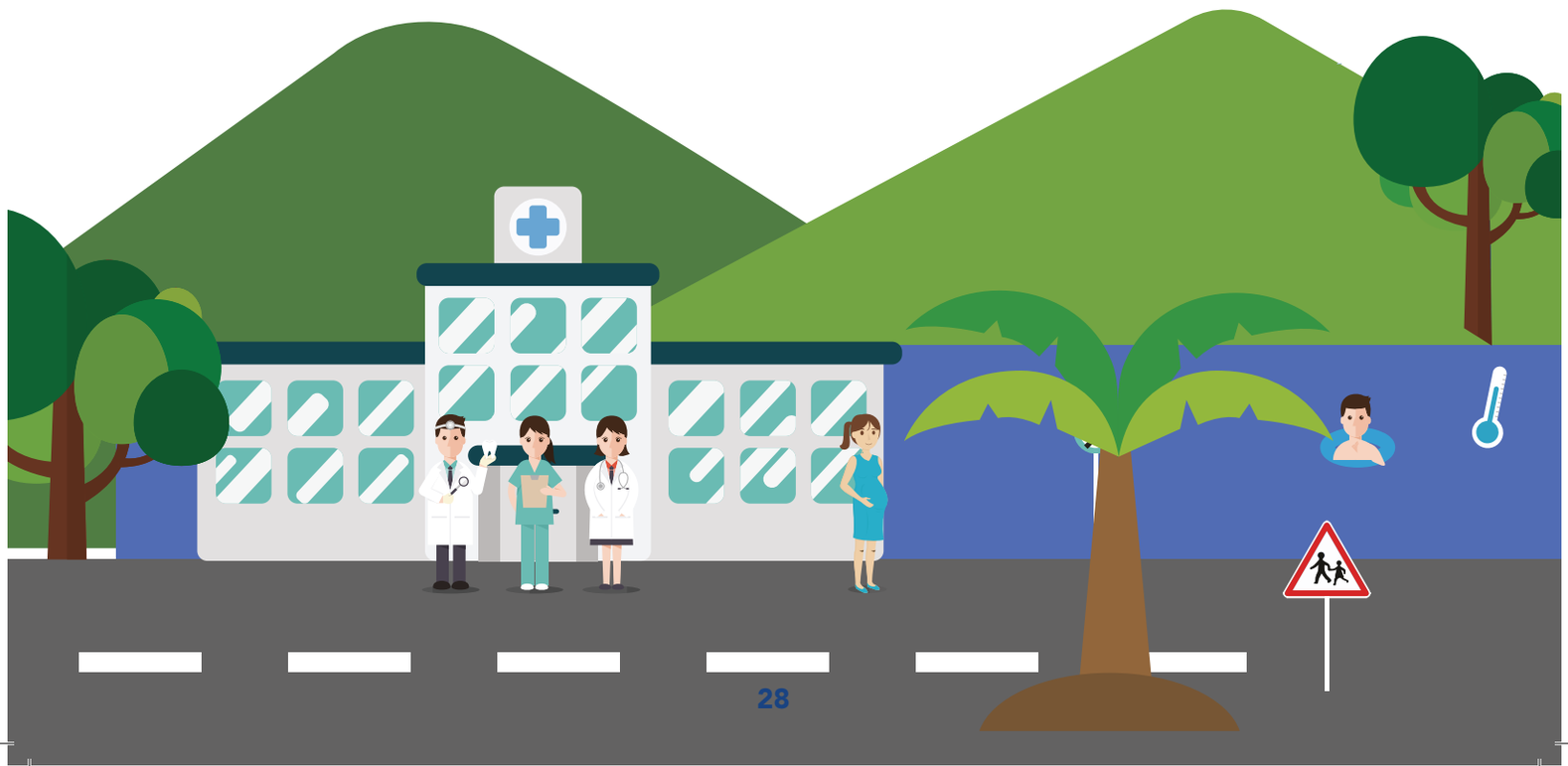

ENGAGEMENT N°4

FAIRE ÉVOLUER LES FILIÈRES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

LES FILIÈRES D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

De quoi parle t-on ?

Les maladies neurodégénératives sont des maladies qui touchent le cerveau, évoluant au fil des années.
Ces maladies affectent surtout les personnes âgées, mais pas seulement.

Quels sont les points principaux ?

- Nombre important en Corse (5800 personnes touchées) ;
- Une offre spécialisée en progression sur le territoire corse ;
- Des dispositifs d'accompagnements nombreux mais peu visibles de la population.

Que voulons-nous faire ?

- Repérer le plus tôt possible les premiers signes et améliorer le diagnostic précoce ;
- Proposer des soins à domicile et en établissement les plus adaptés possibles ;
- Proposer un soutien aux aidants familiaux.

Comment saurons-nous si ça marche ?

- Surveillance du nombre de diagnostics et de l'âge des personnes diagnostiquées ;
- Nombre de dispositifs mis en place pour le soutien aux aidants ;...

TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT ET DU NEURODÉVELOPPEMENT

De quoi parle t-on ?

Les troubles du neurodéveloppement (TND) impactent la structuration du cerveau dès la naissance, influençant divers aspects tels que la motricité, la vision, et le langage. Les TND peuvent engendrer des perturbations dans le développement cérébral ou affectif de l'enfant, affectant ainsi son adaptation sociale et familiale.

Quels sont les points principaux ?

Les TND peuvent être associés à plusieurs maladies et se manifester différemment selon les individus.
Une personne peut avoir plusieurs troubles, variables d'une personne à l'autre. Les TND incluent divers troubles tels que les troubles du spectre de l'autisme (TSA), les troubles du développement intellectuel, les troubles des apprentissages (dyslexie par exemple) et les troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Que voulons-nous faire ?

Nous voulons dépister plus tôt les TND pour :
- Améliorer l'accès à des prises en charge précoce ;
- Renforcer l'inclusion et leur donner la capacité de faire leurs propres choix ;
- Limiter les situations de rupture.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée en fonction de leur capacité à répondre aux besoins spécifiques de la région, à améliorer l'accessibilité aux soins et à renforcer l'attractivité des métiers de la santé en Corse.

ENGAGEMENT N°5

METTRE L'ACCENT SUR DES SUJETS TRANSVERSES STRATÉGIQUES POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

COOPÉRATION PUBLIC-PRIVÉ

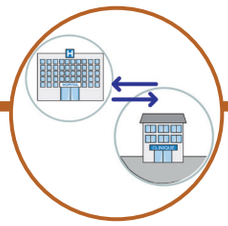

De quoi parle t-on ?

La coopération entre les établissements de santé publics et privés, permet de construire un socle fort et complémentaire dans chaque département et à l'échelle insulaire, y compris en situation de crises sanitaires.

Quels sont les points principaux ?

Les points clés incluent la nécessité d'une coopération fluide pour garantir une réponse régionale efficace, l'importance de l'innovation technique et la gestion conjointe des ressources pour améliorer l'accès aux soins.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de renforcer la coopération pour assurer une couverture sanitaire complète et efficace, y compris en cas de crise, de promouvoir l'attractivité de la région pour les professionnels de la santé en améliorant les plateaux techniques (ex. : chirurgie assistée par robot) et permettant l'exercice de l'hyperspécialité.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité sera mesurée par la capacité à maintenir la continuité des soins sans recourir à des transferts de patients sur le continent et par l'augmentation de l'attractivité de la région pour les professionnels de santé.

RECHERCHE ET INNOVATION

De quoi parle t-on ?

Le système de santé doit évoluer face à divers défis tels que le vieillissement de la population, la prévalence des pathologies chroniques, et les changements sociétaux. Dans ce contexte, la recherche et l'innovation sont des leviers essentiels pour accompagner cette transformation.

Quels sont les points principaux ?

- Absence de structure de recherche identifiée dans les établissements hospitaliers corses ;
- Nécessité de créer une structure transversale inter-établissements pour la recherche clinique ;
- Collaboration avec l'université de Corse pour la recherche y compris en santé publique et éthique ;
- Participation à l'espace éthique interrégional PACA-Corse et mise en place d'un espace éthique spécifique à la santé mentale ;
- Utilisation de dispositifs expérimentaux pour tester de nouveaux modèles d'organisation en santé.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de renforcer la recherche et l'innovation en Corse, notamment en créant des structures de recherche, en collaborant avec des institutions académiques, et en exploitant des dispositifs expérimentaux (appelés « article 51») pour innover dans l'organisation et le financement de la santé.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera évaluée en fonction de la mise en place effective des structures de recherche, de la réalisation des collaborations, et du succès des expérimentations basées sur les dispositifs expérimentaux.

BIOLOGIE MÉDICALE

De quoi parle t-on ?

La biologie médicale se concentre sur la prévention, le dépistage et le diagnostic des maladies via l'analyse d'échantillons biologiques.

Quels sont les points principaux ?

La Corse dispose de 5 laboratoires de biologie médicale sur 26 sites. Les crises sanitaires révèlent des défis liés à l'insularité et l'absence de centres de référence.

Que voulons-nous faire ?

• Assurer une offre de biologie médicale adaptée et accessible, y compris en dehors des hôpitaux pour des soins imprévus ;
• Renforcer les compétences et équipements existants pour les infections et les cancers ;
• Faire des biologistes médicaux des acteurs de prévention-promotion de la santé.

Comment saurons-nous si ça marche ?

En augmentant le nombre de tests réalisés (en dehors des heures d'ouverture des laboratoires) par le laboratoire du centre hospitalier de Bastia, le nombre de conventions laboratoires - structures référentes et laboratoires - université de Corse et en développant la biologie médicale délocalisée.

FILIÈRE IMAGERIE

De quoi parle t-on ?

La filière imagerie médicale concerne tous les moyens d'acquisition et de restitution d'images dont la radiologie interventionnelle et la médecine nucléaire. La réforme des autorisations des activités de soins impacte la filière. Des stratégies sont développées pour améliorer l'offre de soins en imagerie en Corse.

Quels sont les points principaux ?

Les éléments clés incluent l'implantation des sites de radiologie interventionnelle, de TEP Scan au sein des sites de médecine nucléaire, l'opérationnalité du Plateau Mutualisé d'Imagerie Médicale (PMIM), l'amélioration de la pertinence des actes d'imagerie, et l'intégration de l'intelligence artificielle pour optimiser la prise en charge et faciliter l'analyse des données.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de garantir une offre d'imagerie de qualité (radioprotection) accessible (délai d'accès réduit) et adaptée aux besoins des patients, tout en assurant les effectifs nécessaires et leur formation, ainsi que l'intégration des nouvelles technologies.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité sera évaluée à travers des indicateurs tels que le nombre de formations des prescripteurs, le déploiement d'outils d'intelligence artificielle, le suivi des autorisations et les événements significatifs de radioprotection déclarés.

NUMÉRIQUE EN SANTÉ

De quoi parle t-on ?

Le numérique en santé (ou e-santé), concerne l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur de la santé. Cela inclut l'utilisation de technologies numériques pour améliorer les soins de santé, gérer les données médicales, et faciliter la communication entre professionnels de la santé et patients.

Quels sont les points principaux ?

- Utilisation des TIC dans divers aspects de la santé ;
- Application de la télémédecine et politiques de cybersécurité ;
- L'importance de la cybersécurité dans la protection des données et systèmes de santé.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs comprennent la préparation aux cyberattaques, l'industrialisation de la télémédecine et l'assurance d'une adoption uniforme des technologies numériques dans les soins de santé :

- Adopter et intégrer les technologies numériques pour améliorer la qualité et l'accessibilité des soins ;
- Mettre en œuvre des politiques de télémédecine et de cybersécurité.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera évaluée à travers divers indicateurs tels que le nombre d'établissements audités annuellement, le taux de raccordements effectifs et opérationnels (dans le cadre d'un pilotage insulaire), et la mise en œuvre de solutions de télémédecine.

PHARMACIE D'OFFICINE

De quoi parle t-on ?

Le rôle du pharmacien d'officine évolue, en termes d'intégration dans la politique territoriale de santé et de participation active dans les parcours de soins, notamment via la coordination avec d'autres professionnels de santé et l'implication dans des thématiques préventives variées (ex : télémédecine, tests, vaccinations, conseils, etc.) sur chaque territoire de projet.

Quels sont les points principaux ?

- Importance du pharmacien dans les parcours de soins et la coordination avec divers professionnels de santé ;
- Nécessité de valoriser et reconnaître le rôle du pharmacien dans les territoires, notamment en matière de prévention, dépistage et suivi des pathologies.

Que voulons-nous faire ?

Promouvoir l'intégration des pharmaciens dans les équipes pluridisciplinaires et les parcours de soins, développer le lien entre pharmaciens hospitaliers et d'officine, et mener des actions dans la prévention et le dépistage.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée via divers indicateurs tels que le pourcentage de population couverte par une équipe de soins primaires intégrant un pharmacien, le nombre de vaccinations et dépistages réalisés par pathologie et par officine.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ

De quoi parle t-on ?

Les établissements de santé et services médico-sociaux, ainsi que les professionnels de santé libéraux, doivent assurer des soins sécures et de qualité. Il existe en Corse un retard en matière de signalement des Événements Indésirables Graves associés ou non aux Soins (EIG/EIGS).
Des leviers sont proposés pour y remédier.

Quels sont les points principaux ?

- Un retard en matière de signalement des EIG/EIGS en Corse ;
- La nécessité de développer une culture de la qualité et de la sécurité des soins en impliquant davantage les usagers ;
- L'importance de la certification des établissements, du déploiement et de l'accompagnement de l'évaluation externe des établissements sociaux et médico-sociaux.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont de prévenir et de lutter contre la maltraitance, d'améliorer la détection et la gestion des événements impactant la santé et la sécurité des personnes, d'assurer la sécurité des usagers du système de santé, et d'améliorer la pertinence des actes et prestations.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats opérationnels sont mis en place, tels que le taux d'évolution du nombre d'EIGS déclarés par établissement par année, le taux de réalisation des mesures correctives prononcées, et le taux de professionnels ayant participé à une formation relative à la bientraitance.

RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

De quoi parle t-on ?

Les ressources humaines en santé présentent des enjeux et des défis, qui conduisent à proposer des objectifs autour de la gestion et la formation des professionnels de la santé dans la région.

QUELS SONT LES POINTS PRINCIPAUX ?

- La Corse fait face à des spécificités démographiques et géographiques qui impactent ses besoins en matière de santé ;
- Des spécialités médicales sont en tension et nécessitent une attention particulière ;
- La formation et l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé sont cruciales.

Que voulons-nous faire ?

- Développer des atouts attractifs en matière de démographie médicale, paramédicale et éducative (terrains de stage des internes de médecine ; ...) ;
- Renforcer les ressources paramédicales pour répondre aux besoins du système de santé (infirmiers spécialisés ; ...) ;
- Permettre un meilleur accès à la médecine générale et aux spécialités.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats opérationnels ont été définis, tels que le nombre d'accompagnements réalisés, le nombre d'internes de médecine accueillis, et le nombre de personnels formés.

SOINS PALLIATIFS FIN DE VIE

De quoi parle t-on ?

Les soins palliatifs visent à soulager la douleur, apaiser la souffrance psychique, sauvegarder la dignité de la personne malade et soutenir son entourage en fin de vie, concernant toutes les disciplines de soins.

Quels sont les points principaux ?

Le 4ème plan national 2021-2024 établit trois axes principaux : renforcement de l'acculturation aux droits de la fin de vie, diffusion des bonnes pratiques et garantie d'un haut niveau d'expertise en soins palliatifs, et déploiement des prises en charge de proximité.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de garantir l'accès équitable aux soins palliatifs et à l'accompagnement de la fin de vie à tous les citoyens, indépendamment de leur lieu de vie ou de soins et d'informer et doter les aidants d'informations utiles.

Comment saurons-nous si ça marche ?

La mise en œuvre de la cellule d'animation régionale en 2023, le nombre de professionnels formés (notamment aux soins palliatifs pédiatriques), et l'interopérabilité des dossiers seront quelques indicateurs de réussite des objectifs fixés.

ENGAGEMENT N°6

DÉVELOPPER ET FLUIDIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES USAGERS, Y COMPRIS LES PLUS VULNÉRABLES

PARCOURS BIEN VIEILLIR

De quoi parle t-on ?

Le parcours Bien Vieillir concerne le soutien à domicile et l'organisation médico-sociale, pour répondre aux besoins des personnes qui avancent en âge.

Quels sont les points principaux ?

La Corse présente une hausse démographique, surtout parmi les personnes âgées de 80 ans et plus. La culture du soutien à domicile y est prégnante et a été renforcée par la crise de la COVID-19.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs incluent le soutien des politiques de prévention de la perte d'autonomie, l'assurance d'un parcours adapté post-hospitalisation, et l'amélioration de la qualité des accompagnements pour un maintien à domicile sécurisé.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Les indicateurs de résultats envisagés comprennent le nombre de territoires couverts par un dispositif de repérage des fragilités et par le dispositif d'appui à la coordination, le nombre d'hospitalisations pour chute, et le nombre de projets médicaux intégrant l'accès aux consultations de spécialité.

PARCOURS CANCER

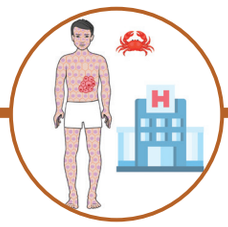

De quoi parle t-on ?

Le parcours cancer concerne les défis, les enjeux et les opportunités pour améliorer la qualité de vie et les soins des patients atteints de cancer en Corse.

Quels sont les points principaux ?

• L'enjeu de la prévention pour limiter les cancers évitables et du dépistage pour les repérer précocement, pour limiter les séquelles des traitements ;

• La nécessité d'agir pour rendre lisible et accessible le parcours de soin, afin de réduire les délais d'accès aux soins et éviter les ruptures de prises en charge lors des complications ;

• L'importance de la qualité de vie pendant et après le cancer, en déployant plus les soins de support.

Que voulons-nous faire ?

• Renforcer la prévention dans une approche « Une Seule Santé » et le dépistage ;

• Développer une approche globale et intégrée du parcours de santé, en renforçant la coordination des prises en charge et des professionnels impliqués pour améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités ;

• S'engager vers la création d'un Institut régional Corse de cancérologie afin de fédérer les acteurs ;

• Un programme personnalisé après cancer pour chaque patient.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs spécifiques et des outils d'évaluation seront mis en place pour mesurer l'impact des actions, notamment en termes de prévention (stratégie de dépistage), d'accès aux soins, de qualité de vie des patients et de réduction des inégalités.

PARCOURS HANDICAP

De quoi parle t-on ?

Le parcours Handicap vise à accompagner les personnes en situation de handicap, en favorisant leur inclusion et en développant une offre d'accompagnement adaptée à leurs besoins spécifiques et ceux de leurs aidants.

Quels sont les points principaux ?

• Améliorer le repérage, le diagnostic et la compréhension des handicaps sur tout le territoire ;

• Eviter les situations de rupture et limiter le surhandicap ;

• Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

Que voulons-nous faire ?

• Développer des centres territoriaux de repérage et diagnostic précoces et poursuivre le développement d'une offre médico-sociale adaptée ;

• Définir une stratégie régionale d'accès aux soins pour les personnes handicapées ;

• Soutenir l'inclusion des personnes handicapées à travers la scolarisation, l'emploi et le logement.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats seront suivis (ex : taux d'accès aux soins des personnes handicapées ; nombre de dispositifs de consultations dédiées déployés ; taux d'établissements médico-sociaux ayant mis en place un dispositif de gestion de liste d'attente).

PARCOURS MALADIES CHRONIQUES

De quoi parle t-on ?

Les enjeux liés à la prévention et la réponse aux maladies chroniques s'appuient à la fois sur le secteur sanitaire (établissements de santé, ...) et le pouvoir d'agir de la population sur sa santé.

Quels sont les points principaux ?

• Cinq affections de longue durée parmi les plus fréquentes en Corse feront l'objet d'un suivi particulier : diabète de type 1 et 2 ; maladie coronaire ; insuffisance cardiaque grave ; hypertension artérielle sévère ; et AVC invalidant ;
• Certaines autres pathologies chroniques progressent, et relèvent d'enjeux liés au vieillissement de la population, mais également de déterminants sociaux de la santé (statut socio-économique ; éducation ; environnement ; ...).

Que voulons-nous faire ?

• Améliorer la prévention, notamment en milieu scolaire et en milieu professionnel ;
• Faciliter l'accès aux soins, ainsi que promouvoir auprès du grand public le repérage des risques et la connaissance de l'organisation des soins et des ressources d'information.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs sont définis soit de manière indirecte (ex. : taux de recours au programme de retour à domicile -PRADO- ; nombre de protocoles de coopération infirmiers-médecins ; taux de maladies chroniques disposant d'un programme d'éducation thérapeutique du patient), soit de manière directe en termes d'activité de soins et d'état de santé de la population.

PARCOURS SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES

De quoi parle t-on ?

Le parcours aborde la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes détenues en Corse, et met l'accès sur le lien dedans-dehors.

Quels sont les points principaux ?

• Chacune des trois prisons de Corse accueille une équipe hospitalière en charge de fournir des soins de premier recours ;

• Il n'y a pas d'hôpitaux pénitentiaires sur l'île et des solutions locales sont développées pour permettre une équivalence de soins avec le milieu ouvert ;

• Les enjeux, sont notamment la lutte contre les conduites addictives, la qualité des prises en charge psychiatriques et l'accès aux soins spécialisés.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont d'améliorer la qualité et l'accès aux soins psychiatriques et somatiques, la prévention et la promotion de la santé et d'assurer une continuité dans la prise en charge à l'entrée en détention et au moment de la sortie.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Le projet régional de santé des personnes détenues sera évalué selon l'effectivité de la mise en œuvre des actions listées, notamment l'amélioration de l'accès et de la qualité en soin psychiatrique, l'évolution de l'état de santé de ces populations, et la préparation à la sortie (perte d'autonomie, handicap, couverture sociale).

PARCOURS SANTÉ MENTALE

De quoi parle t-on ?

Ce parcours traite de la santé mentale, couvrant les étapes de la prévention au rétablissement, et intégrant les modalités de prise en charge des personnes et de leurs aidants, y compris pour les conduites addictives.

Quels sont les points principaux ?

• Améliorer les habiletés sociales pour les actes de vie quotidienne ;

• Fluidifier les coopérations entre intervenants du premier recours et du recours spécialisé ;

• Reconnaître davantage le handicap psychique, pour faciliter l'accès aux soins et au programme de réhabilitation psychosociale.

Que voulons-nous faire ?

Des objectifs généraux sont établis, tels qu'assurer l'accès à une offre de prévention et de repérage précoce des troubles psychiques et des conduites addictives, et fournir aux mineurs et à leurs aidants un accès aux soins avec des délais adaptés en psychiatrie infanto-juvénile (tel le déploiement des maisons des adolescents).

Comment saurons-nous si ça marche ?

Des indicateurs de résultats seront suivis (ex. : nombre de professionnels formés par territoire de projet ; nombre et taux d'évolution des passages aux urgences pour tentative de suicide).

PARCOURS SANTÉ PRÉCARITÉ

De quoi parle t-on ?

Ce parcours aborde la santé des populations précaires (1 usager sur 5), spécifiquement en Corse, et explore les fragilités, ruptures, et leviers d'action prioritaires pour ces usagers.

Quels sont les points principaux ?

- Les populations précaires sont plus impactées par les inégalités de santé et davantage impactée par divers problèmes de santé ;
- L'organisation du système santé-social est complexe et peu accessible pour ces publics ;
- Le "aller vers" et un parcours plus attentionné permettront d'améliorer le repérage et l'inclusion durable de ces publics dans le système santé-social.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est de mieux repérer, de réduire la distance sociale et géographique entre ces usagers et le système santé-social et d'améliorer la coordination entre dispositifs spécifiques et de droit commun, afin de ramener durablement ce public vers celui-ci.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée via divers indicateurs par territoires tels que, le nombre d'usagers sans médecin traitant, l'évolution de l'ouverture des droits à la santé (complémentaire santé solidaire, aide médicale de l'Etat) ou encore le taux de pauvreté en regard de la consommation de soins.

PARCOURS DE SOINS CORSE-CONTINENT

De quoi parle t-on ?

Les patients Corses qui doivent se rendre sur le continent pour accéder à des soins spécialisés et à des plateaux techniques de niveau 3 (qui ne sont pas disponibles en Corse), rencontrent des difficultés aux plans administratif, logistique, financier et s'agissant de la coordination des soins.

Quels sont les points principaux ?

- L'assurance maladie prend en charge environ 27 000 déplacements sur le continent pour des raisons médicales chaque année ;
- En plus des problèmes précités, ces déplacements peuvent entraîner du stress et de l'isolement, en particulier pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Que voulons-nous faire ?

L'objectif est d'améliorer l'accompagnement des patients, en particulier les plus fragiles, pour prévenir les ruptures et renoncements aux soins lors des déplacements médicaux entre la Corse et le continent.

Comment saurons-nous si ça marche ?

Le parcours de soins Corse-continent sera évalué pour être amélioré grâce à la coopération des différents acteurs (Assurance maladie, ARS, réseau Déplacements Médicaux sur le Continent (DMC) et Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU) du système de santé de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)).

ENGAGEMENT N°7

S'ADAPTER AUX SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

RÉPONSE EN VEILLE SANITAIRE AUX ALERTES ET SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

De quoi parle t-on ?

La veille sanitaire englobe la réception, la qualification, et la gestion coordonnée de signaux sanitaires impactant la santé des populations. Cela inclut la gestion des alertes, des situations sanitaires exceptionnelles et des crises sanitaires en Corse, de manière efficace et coordonnée pour limiter les conséquences de ces situations.

Quels sont les points principaux ?

- La veille sanitaire en Corse est cruciale en raison de l'augmentation des alertes et situations sanitaires exceptionnelles ;
- La gestion des signaux sanitaires et des alertes est un continuum et nécessite une coordination et une gestion efficaces ;
- La crise de la COVID-19 a mis en lumière la capacité d'adaptation du système de santé et a renforcé la structuration de l'ARS dans la gestion des alertes et des situations sanitaires exceptionnelles.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont de consolider les organisations de gestion des événements sanitaires au quotidien et de garantir une maîtrise des risques sanitaires. Les actions visent à promouvoir les signalements pertinents, établir un maillage d'acteurs formés à la veille sanitaire dans les territoires de projet, et systématiser la communication et le partage d'informations pertinentes de façon sécurisée.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité des actions sera mesurée à travers divers indicateurs de résultats opérationnels, tels que le nombre d'actions de sensibilisation à la veille sanitaire dans chaque territoire de projet, l'existence d'une charte de partage d'informations sécurisées en veille sanitaire entre les partenaires, et le nombre de volets du plan ORSAN co-construits et actualisés.

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

PRAPS 2

PROGRAMME RÉGIONAL D'ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS 2023-2028

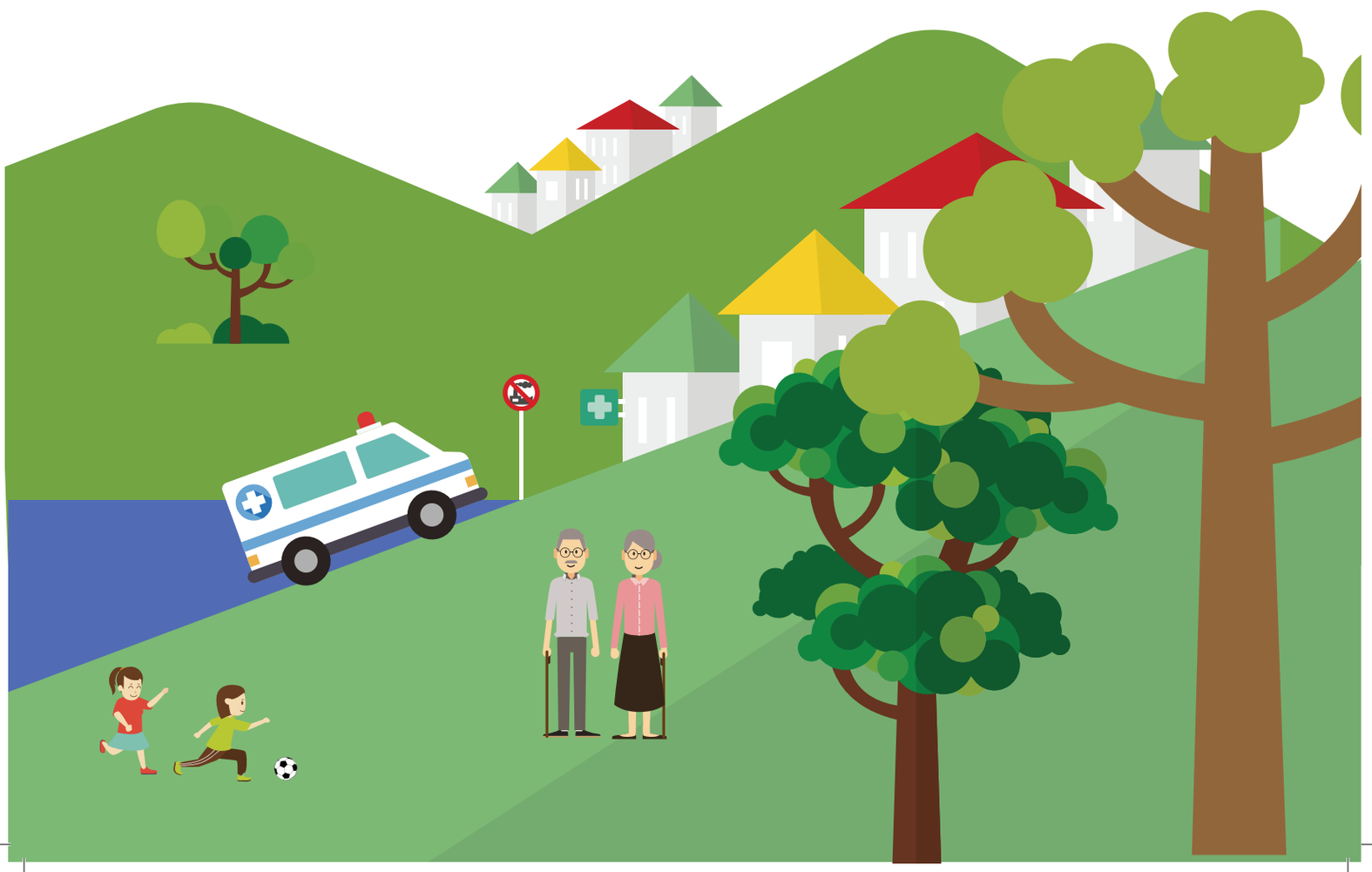

LE RÔLE ET LES OBJECTIFS DU PRAPS

De quoi parle t-on ?

Le PRAPS vise à identifier et comprendre les obstacles qui empêchent les personnes les plus démunies d'accéder au système de santé et social. Il souligne les faiblesses actuelles pour proposer des solutions efficaces.

Quels sont les points principaux ?

Il est mis en lumière les difficultés d'accès aux soins, les risques de non recours ou de renoncement (aux droits, à la santé) et les problèmes de coordination entre les acteurs de santé et acteurs sociaux.

Que voulons-nous faire ?

Les objectifs sont d'améliorer l'accès et le maintien dans le parcours santé-social pour les plus démunis, tout en proposant des solutions adaptées aux besoins spécifiques. Au-delà des plus démunis, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Comment saurons-nous si ça marche ?

L'efficacité sera mesurée par la capacité des personnes les plus démunies à utiliser pleinement leurs droits à la santé, et par un accès réel et optimisé aux services de santé sur tout le territoire.

NOTES

Crédit images : ©SantéBD, extraits des bandes-dessinées en FALC sur la santé disponibles gratuitement sur www.santebd.org

Mise en page : RD COM Ajaccio

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ SRS2 COS PRAPS2 ... en bref

Consultez l'intégralité du PRS en flashant ce QR code

Ars Corse - Quartier St-Joseph - CS 13003 - 20700 AJACCIO cedex 9